

# L'enseignement privé reste à la semaine de quatre jours

Contrairement au public, l'enseignement catholique maintient dans l'Aube, la semaine de quatre jours pour la rentrée 2014.

L'information bruissait depuis plusieurs semaines, c'est désormais officiel. L'enseignement catholique aubeois restera à la semaine de quatre jours à la rentrée prochaine. Non pas qu'il soit contre la réforme des rythmes scolaires. Il n'entend pas évacuer la question mais plutôt apporter dans les mois et les années à venir des réponses originales. « Il y a un ensemble de contraintes qui font que nous ne passerons pas au modèle de quatre jours et demi », reconnaît Hervé Dory, directeur inter-diocésain de l'enseignement catholique Aube-Haute-Marne.

Fruit d'une réflexion menée en concertation avec les chefs d'établissement du privé du département, cette décision motivée s'appuie sur plusieurs constatations. Non seulement, « nous avons fait attention aux souhaits des familles, mis en lumière par des enquêtes menées dans certains établissements », mais « nous avons observé que la réforme des rythmes scolaires n'allait pas réduire la présence des élèves dans l'école. L'amplitude de leur présence étant liée, entre autres, à l'activité professionnelle des parents, qui ne va



Hervé Dory : « Il y aura des aménagements du temps scolaire. »

**« Dans le cadre de l'institution et des moyens, il faut trouver une réponse adaptée. »**

pas être modifiée. »

Un argument de poids auquel vient s'ajouter celui de la contrainte économique, dans

la mesure où « beaucoup de nos élèves ne reçoivent pas de financement public pour leur scolarisation et que nos établissements ne sont pas soumis à des projets éducatifs territoriaux », rappelle Hervé Dory. « Cette charge financière supplémentaire pour mettre en place les activités périscolaires ne peut pas être assurée par les établissements et les parents ne souhaitaient pas assumer cette

part. »

Si, pour l'heure, l'enseignement catholique a décidé de surseoir à la mise en œuvre de cette réforme, il s'est toutefois emparé de la question afin de s'interroger sur une organisation de la journée scolaire, en termes de pédagogie, de temps et d'activités. « Une réflexion est engagée dans tous les établissements pour voir de quelle manière on peut faire évoluer les choses tout en respectant le rythme de l'enfant. Des aménagements du temps scolaire seront proposés dès la rentrée 2014. »

Le choix est clair et assumé mais il ne s'agit pas pour autant « d'une position de refus de la réforme des rythmes scolaires. Nous ne sommes pas dans un contexte idéologique ou politique », souligne Hervé Dory. « On va rester en veille sur les territoires sur lesquels sont implantées nos écoles pour voir comment s'organisent les familles et les communes. Dans le cadre de l'institution et des moyens, il faut trouver une réponse adaptée aux possibilités que nous avons. Il est fondamental d'apporter des réponses graduées au fil des années. »

AURORE CHABAI